

Une règle et une sanction éducatives c'est quoi au juste?

Lors des animations, tu devras parfois rappeler les enfants à l'ordre, redire au groupe les règles que vous aurez fixées en début d'activités. Cela peut sembler évident mais contraindre les jeunes et prendre le risque qu'ils disent « je ne t'aime plus parce que tu n'es pas si cool que ça! », ce n'est pas toujours si simple...

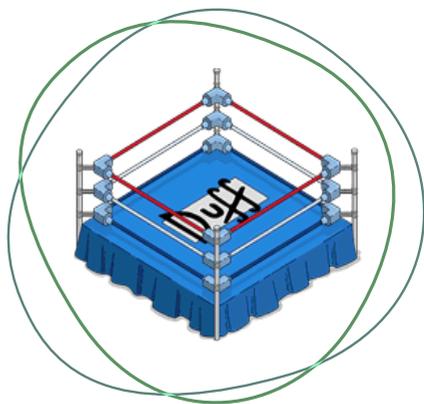
Il y a en effet une différence entre « **éducation** » et « **séduction** ». En tant qu'animateur, tu as un rôle éducatif envers les jeunes qui te sont confiés. Cela implique que tu risques parfois de leur déplaire pour garantir les règles et donc leur sécurité.

Ta relation avec les jeunes sera **inégalitaire** ou **asymétrique**. Tu es l'adulte, le responsable du groupe. Cela ne t'empêchera pas d'être dans une chouette relation complice mais il faudra pouvoir assumer cette différence de place. Pour garantir la sécurité des jeunes, tu ne peux pas être que leur copain...

Ton rôle éducatif d'animateur est **continu**. Ce n'est pas seulement

quand tu as assez d'énergie que tu dois interdire les comportements non souhaités et les laisser faire si tu es fatigué.

Tu peux imaginer le cadre que tu vas donner aux jeunes comme un **ring de boxe** : bien présent et solide mais souple ;-). Ils peuvent alors y grandir, jouer en sécurité!



Une charte avec ton groupe

En plaine, nous allons te proposer de construire une **charte** avec les jeunes qui te sont confiés. Pour te guider voici ce que les chercheurs définissent comme une règle et une sanction éducatives ou pédagogiques (qui permettent d'apprendre, de grandir).

Une règle éducative, c'est une règle qui :

- existe,
- est réaliste,
- est connue,
- est claire et non ambiguë,
- est juste et non arbitraire,
- est pertinente.

Il faut que la règle soit **expliquée** et qu'elle soit **évolutive**. Prenons l'exemple d'un matériel que les enfants ne peuvent pas manipuler seul sans apprentissage. Au début de la plaine, il est logique d'interdire aux enfants de prendre ce matériel seul. Au cours de la plaine, ils ont appris à l'utiliser, ils ont expérimenté comment cela fonctionne et savent donc bien en prendre soin. Il devient alors possible qu'ils utilisent seuls ce matériel.

Dans une charte, il faut que les règles soient **hiérarchisées**. Il y a des règles non-négociables, imposées par les adultes ou le centre qui nous accueille et des règles négociables avec les enfants.

Il faut que l'élaboration et le contrôle de certaines règles soient l'objet d'un processus participatif c'est-à-dire que les règles soient décidées ensemble.

Elles doivent **s'appliquer à l'ensemble** des personnes concernées, pas seulement à certains enfants.

Les animateurs doivent les respecter aussi.

Il faut que la règle soit **assortie d'une sanction**, en cas de transgression (voir point suivant).

Quand tu construis la charte, il peut être intéressant de l'exprimer sous forme de droits et de devoirs...

J'ai le droit d'aller aux toilettes pendant les animations.

J'ai le devoir d'en informer l'animateur pour qu'il sache où je suis.

J'ai le droit d'utiliser le matériel de bricolage pendant les pauses.

J'ai le devoir d'en prendre soin et de le ranger quand j'ai fini.

Une sanction éducative l'est vraiment à quelques conditions:

D'abord, la sanction est une chose, l'expression de la colère en est une autre. La sanction ne peut :

- pas être disproportionnée,
- pas être mal choisie,
- générer plus d'inconfort à ceux à qui elle ne s'applique pas,
- s'avérer inapplicable.

Par exemple :

« Joseph, puisque tu l'as frappé, tu ne peux plus jamais jouer avec Arthur !!! » Les « jamais » et les « toujours » sont bien trop lourds à vivre. C'est mal choisi, cela n'aidera pas Joseph à mieux se comporter avec Arthur. La punition génère de l'inconfort chez les autres : cela va peut-être attrister Arthur et cela va être très inconfortable pour toi de vérifier si Joseph respecte sa sanction. De plus, c'est impossible à réaliser...

Au contraire, la sanction éducative :

- s'adresse à un sujet, elle n'est pas collective! Punir tout le groupe car Joseph a frappé Arthur n'a pas de sens.
- doit être précédée de « sommations », de remarques qui préviennent que tu n'acceptes pas le comportement que tu observes.
- doit s'appliquer à l'acte et non à

la personne. L'être n'est pas le faire.

Ce n'est pas Joseph que tu punis, mais son comportement que tu ne tolères pas. Par contre, donner une sanction n'empêche pas d'écouter vraiment le ressenti des jeunes.

Quand on vit quelque chose, cela ne se réduit pas seulement à ce qu'on a fait : nos pensées, nos sentiments et nos sensations influencent la façon dont on vit la situation... Il est très important d'avoir un temps pour écouter les uns et les autres raconter ce qu'il s'est passé (faits) et comment ils l'ont vécu (sentiment).

Si Arthur avait premièrement insulté Joseph, il sera intéressant qu'il répare aussi son coup virtuel.

- est responsabilisante, s'accompagne d'une réparation. Joseph pourrait faire un dessin ou écrire un poème à Arthur pour lui demander pardon et « réparer » son coup par quelque chose qui fait du bien.
- est réfléchie et peut même être différée si nécessaire quand tu es en colère, très déçu, etc.
- est suffisamment inconfortable pour être dissuasive : elle peut être frustrante (pas humiliante ou culpabilisante), elle peut mettre à l'écart.

Joseph pourrait être mis à l'écart du groupe pendant un temps. L'objectif est de faciliter un retour sur soi,

de conscientiser Joseph sur ses actes, pas de l'exclure. Il aura ainsi la capacité de retrouver son calme et à son retour, tu lui offres possibilité de retrouver sa place dans le groupe (l'âge détermine le temps de la mise à l'écart, un an = une minute ! Inutile d'isoler un petit de 5 ans pendant un quart d'heure, c'est une éternité pour lui...)

- doit ressembler au comportement que l'on punit. Faire copier des lignes « je ne frappe pas Arthur » n'a pas de lien avec le coup, n'a pas de sens pour les enfants qui ont vécu la dispute.

- est orientée vers l'avenir et non le passé. Comment reconstruire la relation entre Joseph et Arthur ? Il ne s'agit pas de discuter encore et encore des causes et du coup.



Quelques derniers conseils :

- Il est plus pertinent d'avoir quelques règles bien connues, décrites ensemble et respectées, que d'en avoir beaucoup trop et que les enfants ne retiendront pas ;-)
La consigne de « **1 règle par an** » peut te guider. Ton groupe a des enfants de 10 ans, max 10 règles.

- Détermine avant les règles non négociables avec ton co-animateur. Présente-les aux enfants en disant que sur ces règles-là, ils peuvent donner leur avis mais ils ne peuvent pas décider.

- Dis aux enfants combien de règles tu souhaites dans la charte et explique-leur qu'ils devront se mettre d'accord sur celles qui sont le plus importantes pour eux.

- Utilise des images avec des plus petits illustrant des comportements souhaités ou non souhaités. Cela les aidera à se faire une idée et à débattre.

- Passe dans chaque lieu où tu souhaites une règle pour qu'ils puissent réfléchir au comportement attendu aux toilettes, dans le local, dans la cour, au réfectoire, etc.

Sources: « *Éduquer c'est aussi punir* »
Patrick Traube et *La sanction pédagogique*
J. Bichsel